



## **Règlement d'intervention Aide à l'apprentissage de la natation**

### **Contexte :**

Encourager la pratique sportive et faciliter l'apprentissage de la natation.

### **Montant de la subvention :**

Remboursement des 10 premières leçons de natation plafonné à 100€ par bénéficiaire.

### **Versement de l'aide :**

L'aide sera versée aux parents du bénéficiaire sur justificatif de paiement.

### **Dépôt de la demande :**

Le dépôt doit se faire au secrétariat de la mairie.

### **Critères d'attribution :**

Enfant résidant sur la commune.

Enfant jusqu'à sa majorité.

Aide non cumulable avec une autre aide à l'apprentissage de la natation.

### **Documents à fournir :**

Formulaire de demande d'aide à l'apprentissage de la natation.

Justificatif de règlement des 10 leçons de natation.

Relevé d'identité bancaire au nom des parents du bénéficiaire.